

ATELIER MAINTIEN EN EMPLOI

SENSIBILISATION INFORMATION INTER-ENTREPRISES

CONTEXTE

Depuis la loi du 2 août 2021, les Services de Prévention et de Santé au Travail ont pour mission d'accompagner les salariés et les employeurs. L'atelier Maintien en Emploi vous propose une sensibilisation et une information dans le but de sécuriser le parcours professionnel de vos salariés.

OBJECTIFS

- Comment prévenir la désinsertion professionnelle en entreprise
- Savoir identifier les acteurs du maintien dans l'emploi et connaître les principaux dispositifs
- Développer une démarche de prévention en entreprise

PROGRAMME ET CONTENU

- Rappel de la loi du 2 août 2021
- Mesures de prévention de la désinsertion professionnelle
- Repérer les signaux d'un salarié en difficulté au travail
- Connaître les acteurs et les outils du maintien dans l'emploi
- Informer sur les actions de remobilisation pendant l'arrêt de travail

MODALITÉS

- Planning, renseignements auprès de Monique LAMBERT (sensibilisation@asstv86.fr – 05 49 61 19 77)
- Inscription via le site : www.asstv86.fr
- Inscription possible d'une ou plusieurs personnes par entreprise
- Groupe de 10 personnes maximum
- Exposés didactiques avec support informatisé
- Exercices pratiques

PUBLIC

Employeurs, représentant des salariés, membres du CSE

DATES

1/2 journée sur inscription
De 9h00 à 12h00

9 mars 2027 – Poitiers
5 octobre 2027 – Poitiers

COÛTS

Inclus dans les cotisations habituelles de l'entreprise

INTERVENANTS

Membre de la cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle et Maintien en Emploi

CONTACT

Monique LAMBERT
05 49 61 19 77
sensibilisation@asstv86.fr

ASSTV Association du Service de Santé au Travail de la Vienne

Suivez nous sur LinkedIn !